

INFOS

Été 2002

MADD

La mission
de MADD Canada
consiste
à mettre fin
à la conduite
avec
facultés
affaiblies
et à venir
en aide
aux victimes
de ce crime
de violence.

L'analyse 2002 de la législation provinciale et territoriale

MADD Canada a publié *Évaluation des provinces et territoires : Rapport d'étape 2002* dans lequel figure une étude des mesures entreprises par les provinces et territoires visant l'adoption de nouvelles lois en matière de conduite avec facultés affaiblies. La conclusion révèle qu'il existe un bon nombre d'exemples de lois efficaces dans notre pays - Pour rendre nos routes plus sécuritaires, les provinces et territoires devront passer à l'action.

Deux ans après le lancement de « *Évaluation des provinces* », ce rapport de MADD Canada révèle que certaines juridictions ont fait d'immenses progrès et procurent de bons exemples dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies (Manitoba, Saskatchewan, Yukon, Québec et Ontario). En revanche, certaines autres juridictions ont mis très peu d'effort et doivent s'améliorer (C.-B., Nouvelle-Écosse, T.N.-O., Î.-P.-É. et Nouveau-Brunswick).

Le professeur Robert Solomon, Directeur des politiques juridiques de MADD Canada, est l'auteur principal des rapports de la série *Évaluation des provinces*. À son avis, ces documents procurent un plan détaillé d'initiatives et de renseignements, tant sur le plan des recherches, que des pratiques réelles, visant la réduction du bilan de décès et blessures attribuables à la conduite avec facultés affaiblies. « Nos rapports annuels procurent soutien et encouragement aux gouvernements des provinces et territoires leur permettant d'assurer l'évolution constante de leurs lois. Bien que certaines provinces aient tiré pleinement profit de ces informations pour mettre d'importantes réformes en place, d'autres n'ont toujours pas adopté les mesures nécessaires pour améliorer leurs lois ».

Louise Knox, Présidente nationale de MADD



Canada, exprime un « optimisme prudent » quant à la possibilité que les gouvernements continuent à prendre de l'avant en ce qui concerne l'adoption de nouvelles mesures contre la conduite avec facultés affaiblies. Les efforts que déploie MADD Canada pour réaliser ces évaluations des juridictions représentent pour elle un travail important. « Nos rapports fournissent aux gouvernements provinciaux des renseignements comparatifs sur leurs lois. En conséquence, ils ont l'occasion de voir comment ils se classent dans ce dossier. Plus important encore, ces rapports permettent au gou-

vernement et au public de connaître précisément ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à faire. »

« MADD Canada collabore avec tous les gouvernements afin d'établir des lois efficaces en matière de conduite avec facultés affaiblies », affirme Mme Knox. « En présentant ces rapports annuels, nous demandons aux gouvernements d'analyser la législation disponible en vue d'adopter et d'appliquer des nouvelles mesures contre la conduite avec facultés affaiblies. Les provinces et territoires n'ont qu'à examiner les lois de leurs voisins à la grandeur du pays pour assurer la mise en place de mesures efficaces pour protéger les Canadiens des tragédies engendrées par la conduite avec facultés affaiblies ».

Andrew Murie, Directeur exécutif national de MADD Canada, souhaite que ces révisions annuelles des lois provinciales effectuées par l'organisme aident à améliorer et normaliser les lois à l'échelle nationale. « Nous souhaitons voir l'adoption et l'application équitable d'un ensemble de lois uniformes en matière de conduite avec facultés affaiblies à la grandeur du Canada », précise M. Murie. « En poursuivant nos

————— Suite à la page 2

Message du directrice générale Au service des Canadiens



MADD Canada est un organisme franchement unique et remarquable. Les bénévoles sont le cœur de notre organisme ; plusieurs de nos bénévoles ont d'ailleurs vécu la douleur de la perte d'un être cher ou d'une blessure causée par la conduite avec facultés affaiblies. En conséquence, les services et programmes de MADD Canada à l'intention des victimes de la conduite avec facultés affaiblies sont d'une importance primordiale pour nous tous.

Les bénévoles de MADD Canada tentent de faire une différence en venant en aide aux dizaines de milliers de Canadiens qui ont été victimes de la conduite avec facultés affaiblies. Nous sommes liés par notre mission commune qui consiste à mettre fin au crime de la conduite avec facultés affaiblies. Pour venir en aide aux victimes, nous avons créé un genre de ligne de sauvetage composée de notre ligne sans frais, des sections locales et d'une mine de bénévoles formés qui sont devenus notre régiment de défenseurs des victimes. L'organisme profite en outre du soutien du personnel dévoué et professionnel du bureau national ; le pivot des sections. Notre numéro « 1-800 » et le site Internet national nous permettent de maintenir le contact avec les Canadiens et nous fournissons une gamme de services de soutien à l'ensemble de la population canadienne.

Je présente cette perspective dans l'espoir que nos membres prendront un petit moment pour se pencher sur la raison d'être de notre organisme et sur ce qui nous motive à faire justement ce que nous faisons. Nous sommes dotés d'une voix nationale très puissante ; une voix qui compte des milliers d'individus d'un océan à l'autre. Les membres du public capables de réciter nos campagnes de sensibilisation sont nombreux – Voilà ce qui est excellent ! Nous pouvons tous nous réjouir du fait que MADD Canada est un organisme qui ne cesse de se concentrer sur les services et le soutien qu'il procure aux victimes.

MADD Canada offre compassion et compréhension. Puisque plusieurs de nos bénévoles sont eux-mêmes des victimes, nous sommes en mesure d'offrir un soutien moral et d'orienter ceux qui en ont besoin vers les maintes ressources qui leurs sont

disponibles pour répondre à leurs besoins immédiats. MADD Canada n'offre pas uniquement du soutien aux victimes et à leurs familles et amis ; MADD Canada offre l'espoir d'une fin aux décès et blessures causés par la conduite avec facultés affaiblies.

Nos veilles à la chandelle nationales sont un des moyens que nous exploitons pour exposer la réalité de la tragédie ahurissante que sont les décès et blessures causés par la conduite avec facultés affaiblies. En lisant ce numéro, vous constaterez que ces veilles sont d'une extrême importance pour les centaines d'endeuillés qui s'y rendent pour rendre hommage à leurs êtres chers. Pour d'autres, en plus d'offrir un petit coup d'œil sur les conséquences humaines de la conduite avec facultés affaiblies, cet hommage annuel sert de rappel à la réalité : personne n'est à l'abri de la conduite avec facultés affaiblies et tout le monde se doit de prendre cette question au sérieux.

Voilà justement la raison pour laquelle ce fut un grand honneur pour MADD Canada d'accueillir la toute première Veille à la chandelle internationale du souvenir et de l'espoir et Fin de semaine pour les victimes. Ce fut pour les victimes, les membres de leurs familles et leurs amis une fin de semaine chargée d'émotions et de signification. Nous avons profité d'une occasion nettement merveilleuse pour tisser de nouvelles amitiés, faire évoluer d'anciennes amitiés et partager avec des gens capables de réellement comprendre. Outre les activités de la fin de semaine et la cérémonie à la chandelle, il y avait également des moments intimes propices à la réflexion sur les pertes personnelles nous permettant de renforcer notre espoir collectif. Au nom du Conseil d'administration national de MADD Canada, permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux et celles qui ont aidé à rendre cette fin de semaine si inoubliable.

La triste réalité, c'est qu'en Amérique du Nord, la conduite avec facultés affaiblies réclame, chaque année, plus de 18 000 vies et cause environ 700 000 blessures. Il est déplorable que la conduite avec facultés affaiblies demeure la première cause criminelle de décès en Amérique du Nord. Or, notre mission est loin d'être accomplie ! La famille MADD Canada doit continuer – certes, elle va continuer – à poursuivre ce travail important en vue de venir en aide aux nombreuses victimes et à tous ceux qui ont besoin de conseils, d'assistance et de compréhension.

Katherine Macmillan, directrice générale

L'analyse 2002

(Suite de la page 1)

efforts relatifs à l'étude *Evaluation des provinces*, MADD Canada vise à assurer que les gouvernements, les médias et le public demeurent au courant des nouvelles lois et mesures efficaces dans notre pays. »

Selon Robert Solomon, toutes les juridictions doivent étudier certaines questions politiques clés. « Les rapports de recherche ainsi que le vécu canadien ont identifié des initiatives clés qui se sont révélées efficaces dans la réduction de la conduite avec facultés affaiblies et du bilan de décès et blessures qui en découle. MADD

Canada restera axé sur l'octroi de permis par étapes, les suspensions immédiates des permis de conduire de 24 heures, les suspensions administratives de 90 jours, les antidémarrageurs alcoométriques ainsi que les programmes correctifs. Pour ce qui est des juridictions qui n'ont pas encore adopté ces programmes, nous les inciterons à les adopter. Quant aux autres, nous les encouragerons à assurer l'exhaustivité des programmes existants ».

« De plus, la nécessité d'accorder des pouvoirs accrus aux policiers devient de plus en plus évidente. Bien que nous ayons devancé plusieurs suggestions à cet égard, cette question mérite une étude approfondie ». Le

professeur Solomon continue en affirmant que « les pouvoirs d'exécution feront partie intégrante de notre prochain rapport ».

MADD Canada s'est engagé à noter les juridictions respectives, et ce, aux trois ans, en fonction de l'exhaustivité et l'efficacité de leurs lois en matière de conduite avec facultés affaiblies. MADD Canada publiera son prochain examen législatif exhaustif et bulletin l'année prochaine, c'est-à-dire en 2003.

Le rapport d'étape 2002 ainsi que tous les documents relatifs aux rapports de la série *Évaluation des provinces* sont disponibles pour consultation publique sur le site Internet de MADD Canada : www.madd.ca.

Une expérience révélatrice en matière du TA

La police régionale de Durham et la section MADD Durham se sont alliées en avril pour mener une expérience sur le taux d'alcoolémie et pour illustrer les effets de la consommation d'alcool sur le corps humain.

Les participants devaient se soumettre à plusieurs tests de sobriété tout en consommant des quantités mesurables d'alcool sur une période de temps fixe. À l'aide d'équipement approuvé, des techniciens « Intoxilyzer » compétents ont administré les tests standards d'haleine et de sobriété pour établir les TA des participants. Les tests ont été enregistrés sur vidéocassette et des policiers et représentants de MADD Canada étaient sur place pour observer et tirer des conclusions sur l'effet d'un après-midi de « fête ».

« Le but de l'expérience était d'abord de démontrer l'effet de l'alcool selon les méthodes normales d'investigation policière », a déclaré Nancy Codlin, Présidente de la section locale de MADD



Les participants ont été invités à consommer jusqu'à ce qu'ils affichent des TA de 0,08 % afin de permettre une évaluation de leurs habiletés.



Des policiers spécialement formés et des toxicologues qualifiés en analyse d'haleine étaient sur place au centre de formation de Durham College (Oshawa) pour consigner les résultats.

Canada. « Deuxièmement, nos observations nous ont aidées à mieux comprendre l'effet de la progression du niveau d'affaiblissement des facultés sur les habiletés de conduite. »

En menant cette recherche sur l'affaiblissement des facultés, nous cherchions à répondre à la question suivante : « À quel point la consommation devient-elle excessive ? ». Notre expérience a éclairé quelques points. Deux observations principales sont ressorties de l'après-midi. D'abord, les gens se sentent inaptes à la conduite et hésitent à prendre le volant même avec des TA faibles. Deuxièmement, il était carrément surprenant de constater la quantité d'alcool que les participants devaient consommer avant d'afficher un TA de 0,08 %, ils ont été obligés de continuer à boire longtemps après avoir admis leur intoxication.

« Les capacités des participants commençaient à être visiblement affectées avec des TA aussi faibles que 0,03 % et 0,04 %. De plus, cinq des sept participants ont indiqué qu'ils ne prendraient pas le volant dans cet état malgré leurs TA faibles », a souligné le constable Brendan Kennaley de la police régionale de Durham. « Sans l'ombre d'un doute, nous n'aurions pas voulu rencontrer un de nos participants sur la route avec six consommations dans le corps. Malgré cette consommation importante, nos participants n'auraient pas fait l'objet d'accusation criminelle dans la majorité des cas ».

« La majorité des participants ont déclaré qu'ils étaient incapables de conduire à la suite d'une couple de consommations, en revanche, ils ont été obligés de consommer beaucoup plus avant d'afficher un taux d'alcoolémie de 0,05 % », a affirmé Nancy Codlin. « Plusieurs

participants ont constaté justement combien d'alcool les conducteurs peuvent consommer sans enfreindre la loi sur la conduite avec facultés affaiblies. Cette expérience révèle que les gens avec des TA supérieurs à 0,05 % ne sont pas en état de conduire un véhicule. »

Andrew Murie, le Directeur exécutif national de MADD Canada affirme, « Pour protéger nos routes contre le fléau de la conduite avec facultés affaiblies, notre pays doit réduire le TA légal à 0,05 %. Ce que nous avons pu constater, c'est que les gens réalisent que leurs capacités sont affaiblies et qu'ils posent un danger routier avec des TA inférieurs à 0,05 %. Effectivement, plusieurs se sont prononcés « surpris », « stupéfiés » et « carrément éblouis » d'apprendre combien ils pouvaient consommer avant d'afficher un TA de 0,05 % . »

« C'est un mythe que de dire que la réduction du TA aurait comme effet de criminaliser le buveur mondain ou l'individu qui prend un verre de vin avec son repas, affirme M. Murie, nous ne parlons pas d'un verre ou deux. La réalité, c'est que la limite actuelle du TA, soit de 0,08 %, permet une consommation excessive d'alcool sans risque de répercussions légales. Cela compromet, de façon inacceptable, la sécurité de l'ensemble des Canadiens sur nos routes. »

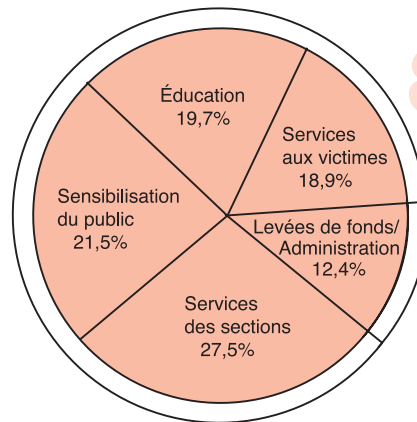
Pour obtenir un exemplaire du rapport sur cette expérience menée à Durham, veuillez communiquer avec le bureau national. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le site Internet de MADD Canada.



Gauche à droite. Constable Brendan Kennaley (coordinateur de l'expérience), Andrew Murie (Directeur exécutif national, MADD Canada), John O'Toole (Député pour Clarington), Nancy Codlin (Présidente MADD région Durham) et Constable Mark Stone (coordinateur des tests d'haleine).

Dépêches des plus de 50 sections et dirigeants communautaires à la grandeur du pays !

- La semaine du 21 avril, plusieurs sections ont animé un « Évènement de reconnaissance des bénévoles » pour souligner la Semaine nationale du bénévolat et l'immense dévouement de leurs bénévoles. *Nous remercions tous les bénévoles MADD Canada d'un océan à l'autre !*
- Les sections MADD Durham et MADD Kingston ont animé des événements « Sensibilisation à l'alcool » destinés au grand public pour illustrer l'importance de réduire le TA légal de 0,08 % à 0,05 %.
- Le 11 mai 2002, la section MADD du centre de la Saskatchewan a lancé la saison du golf avec un premier tournoi de golf commémoratif annuel. D'autres sections prévoient des tournois dans le cadre de leurs activités de financement estivales. *Consultez la section de votre région pour savoir quand vous pourrez frapper votre coup de départ !*
- Pendant la longue fin de semaine en mai, certaines sections ont parrainé des Contrôles routiers R.I.D.E. et d'autres y ont participé avec les services policiers. Les sections participantes qui ont soumis leurs rapports d'activités sont les suivantes : Begetekong et région, centre de la Saskatchewan, région d'Halifax, Kingston et district, London et région, Samia/Lambton et les régions de Waterloo et de York.
- Grâce à une subvention du bureau national, les sections ont reçu un nouveau produit des fabricants des lunettes « Vision fatale ». Lors d'événements de sensibilisation et d'éducation dans nos communautés et écoles, ces nouvelles lunettes illustrent l'affaiblissement des facultés avec un taux d'alcoolémie de 0,06 %. Elles illustrent également l'importance de réduire le TA.
- La campagne « Signes d'été » est partie ! « Dites non à l'alcool au volant », voilà le message qui figure sur les affiches, babillards, abribus et marquises à la grandeur du pays. Un petit point notable : la section MADD Edmonton a lancé une campagne de babillards affichant des photos de victimes.
- La section MADD Huron/Bruce accueillera la Veille à la chandelle et Fin de semaine pour les victimes 2004 au « Oakwood Inn and Resort » à Grand Bend en Ontario. Ce décor pittoresque sera un lieu de rencontre exclusif où les victimes pourront réfléchir et rendre hommage à leurs êtres chers du 25 au 27 avril 2004.



87,6%
de vos dons soutiennent les programmes de MADD Canada.

Participation MADD au Contrôle routier R.I.D.E.



Les membres de la section de la région d'Halifax ont participé aux contrôles routiers avec les policiers lors de la longue fin de semaine en mai.

Tupperware Canada Inc. présente 9 500,00 \$ à MADD Canada

Merci Tupperware ! Votre don nous aidera à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies, sauver des vies et prévenir des blessures.



Tupperware Canada Inc. présente un chèque de 9 500,00 \$ à MADD. Ces fonds ont été amassés lors de leur campagne « March MADDness ». Gauche à droite. Kelly Frank (Directrice, Formation aux ventes, Tupperware Canada Inc.), Andrew Murie (Directeur exécutif national, MADD Canada), et Regina White (Directrice général, Tupperware Canada Inc.)

Pour une liste complète des sections et de leurs coordonnées, veuillez consulter le répertoire des sections sur le site Internet de MADD Canada

www.madd.ca

La Veille internationale : Une expérience positive et profondément émouvante

Du 26 au 28 avril, MADD Canada a accueilli *la toute première Veille à la chandelle internationale du souvenir et de l'espoir et Fin de semaine pour les victimes*, à Mississauga en Ontario. Plus de 400 victimes du Canada et des États-Unis se sont réunies pour rendre hommage et commémorer leurs bien-aimés ainsi que l'ensemble des victimes tuées ou blessées dans des collisions attribuables à la conduite avec facultés affaiblies.

« Pour les endeuillés, les survivants de collisions blessés, les fournisseurs de soins, les amis et les partisans, les activités de la fin de semaine étaient particulièrement spéciales, car elles procuraient une occasion privilégiée pour apprendre, réfléchir, partager, consoler et être consolé », a affirmé Louise Knox, Présidente nationale de MADD Canada.



Cathy et Mike Unsworth, MADD Canada Sarnia/Lambton, ont présenté des souvenirs de conférence à MADD Canada et MADD É.-U. qui sont maintenant exposés dans les bureaux respectifs.

« La cérémonie à la chandelle est un des moyens utilisés par MADD pour procurer une atmosphère de respect et de révérence dans laquelle les victimes ont l'occasion de se rassembler pour revoir la vie et la perte de leurs êtres chers et pour partager des souvenirs », a ajouté Mme Knox.

La cérémonie à la chandelle a clos une conférence de fin de semaine chargée d'ateliers, de conférenciers et de réunions. Louise Knox : « Il est très important que MADD Canada puisse offrir cette expérience aux victimes. Ce fut une fin de semaine bien organisée ponctuée de conférenciers renommés, d'ateliers excellents, d'évènements et d'une veille à la chandelle émouvante. Je tiens à remercier le personnel national, leurs efforts minutieux ont contribué au succès inouï de cette fin de semaine. »

Wanda Kristensen, la directrice des services aux sections de MADD Canada, a coordonné la conférence de fin de semaine. « Au fur et à mesure que les délégués arrivaient de partout en Amérique du Nord, a-t-elle dit, les liens communs entre ces victimes dans leur recherche pour guérison et aide



Louise Knox (extrême gauche), Présidente nationale, à la veille à la chandelle avec Dave Hall, membre du Conseil d'administration national et constable de la GRC, Millie Webb (extrême droite), Présidente nationale MADD É.-U., et un participant non identifié des États-Unis.

devenaient de plus en plus évidents. Depuis l'expertise des professionnels qui ont offert leur temps pour animer des ateliers et prononcer des allocutions, jusqu'aux citoyens soucieux qui ont offert réconfort, cette fin de semaine fut le meilleur exemple de ce que nous pouvons tous faire pour assurer la réalisation de la mission de MADD Canada. »

« Les commentaires des participants indiquent que la fin de semaine a été positive et profondément émouvante, a-t-elle poursuivi. Pour plusieurs, cela a été une occasion spéciale permettant le partage de tout ce dont ils ont appris à la suite de la perte d'un bien-aimé ou d'une blessure dans une collision attribuable à une conduite avec facultés affaiblies. L'expression ouverte de sentiments et de pensées semblables aux leurs a été réconfortante pour plusieurs. Ce partage mène à la réalisation que nous n'affrontons pas seuls les tours et détours de la vie. »

Mme Knox est d'accord, « Nous avons été capables de partager et de mieux nous connaître. Nous avons chacun trouvé un petit quelque chose de bien particulier à cette occasion. »



COMMUNIQUER AVEC NOUS

Téléphone : 905-813-MADD (6233); 1-800-665-MADD
 Télécopieur : 905-813-8920
 Site Web : <http://www.madd.ca> Courriel : info@madd.ca
 6507C, ch. Mississauga, Mississauga (Ontario) L5N 1A6

Directeur général nationalKathie Macmillan
 Présidente nationaleLouise Knox
 Directeur exécutif nationalAndrew Murie

Comment léguer un don à MADD Canada

10 points clés que vous pouvez réaliser dès aujourd'hui

1. **Préparez un testament.** Il est estimé qu'uniquement 50 % des gens qui décèdent ont un testament. En préparant un testament et en faisant un don à MADD Canada, c'est vous qui contrôlez la distribution de vos biens.
2. **Prévoyez un don pour MADD Canada dans votre testament** pour nous aider à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies et venir en aide aux victimes de ce crime de violence. De cette manière, votre succession maintient le contrôle de la distribution de vos biens.
3. Prévoyez soit un montant fixe ou un **pourcentage de vos biens** pour MADD Canada dans votre testament.
4. Songez à utiliser vos actifs pour faire un don charitable. En offrant des **Actions, des Bons d'épargne et des Certificats de placement**, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts sur vos déclarations annuelles.
5. Nommez MADD Canada comme bénéficiaire de votre régime de retraite ou **REER**.
6. Achetez une **nouvelle police d'assurance-vie** et nommez MADD Canada comme bénéficiaire.
7. Nommez MADD Canada **comme bénéficiaire** de votre police d'assurance-vie existante.
8. Commémorez vos êtres chers en offrant un **don commémoratif à MADD Canada**.
9. **Devenez un donateur mensuel.**
10. **Consultez votre planificateur financier** au sujet des dons planifiés tels que les legs, les rentes donations, les dons de valeurs appréciées, etc.

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec
 Alanna Scott au bureau national de MADD Canada : 1-800-665-6233.

Allstate du Canada, compagnie d'assurance,
 est fière d'être une commanditaire officiel de MADD Canada



Allstate^{MD}
 Vous êtes en bonnes mains.

COMMANDITAIRES

COMMANDITAIRES OFFICIELS :

Allstate Insurance
 Banque de Montréal
 Dominion Automobile Association (DAA)
 Guardian Interlock Systems
 Fondation des concessionnaires Suzuki du Canada

SOCIÉTÉ COMMANDITAIRE :

Impact Auto Auctions
 Saatchi & Saatchi Advertising
 LCBO

PARTISANS :

Creative Direct Response
 Edgebaston Group Ltd.
 MBNA/MADD Canada Mastercard
 The Corporate Image
 TNI The Network Inc.
 The Responsive Marketing Group, Inc.
 Tupperware Canada Inc.

Commanditaires de la campagne Opération ruban rouge

COMMANDITAIRE PRINCIPAL :
 Allstate Insurance

COMMANDITAIRES OFFICIELS :

Banque de Montréal
 Canadian Hickory Farms Ltd.
 Lafarge Canada Inc.
 Pizza Pizza
 SMK Speedy International Inc.
 Fondation des concessionnaires Suzuki du Canada

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES :

Northern Getaway
 Northern Reflections
 Northern Traditions
 Toronto Automobile Dealers Association

SOCIÉTÉS PARTISANES :

7-Eleven Canada
 Active Electronic Components Depot
 Baker's Dozen
 Cara Operations Limited
 Discount Car & Truck Rentals
 Dollar Rent a Car
 Hallmark Cards
 Home & Rural Appliances
 LCBO
 PFK Canada
 Quickie Convenience Stores
 Rent-a-Wreck
 Select Sandwich
 Standard Auto Glass
 The Brick

Oui, vous pouvez compter sur mon engagement envers MADD Canada, tout particulièrement pour les efforts axés sur les jeunes visant à leur transmettre son message concernant l'alcool au volant. En appui de ses efforts, j'inclus une contribution spéciale de :

15 \$ 25 \$ 35 \$ 50 \$ Autre _____ \$

J'aimerais participer au programme de dons mensuels de MADD Canada (veuillez me faire parvenir les renseignements à cet égard).

Je préfère faire mon don par : Chèque Visa Mastercard

Nom: _____

Adresse: _____

N° de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'ordre de MADD Canada. Vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance canadien : 13907 2060 RR0001

J'ai prévu un legs pour MADD Canada dans mon testament.